SUPERMARCHÉS MATCH
ARRIVAGE de PLANTES & ROSIERS cette semaine

C. commercial la Savane
St-Jean Tél : 05 90 27 68 16

CMI
Claudine Mora
AGENCE IMMOBILIÈRE
REAL ESTATE
CONSEIL IMMOBILIER AGRÉÉ
S.N.P.I.
Les Mangliers
Saint-Jean
97133 St-Barthélemy
Tél : 05.90 27 80 88
Fax : 05.90 27 80 85
claudine.mora@wanadoo.fr

L'AGENCE
ST BARTH - REAL ESTATE
VENTE, LOCATION, GÉRANCE, SYNDIC
SALES AND VILLA RENTALS
L'AGENCE
LES GALERIES DU COMMERCE
SAINT-JEAN
T. (590) 51 07 50
F. (590) 51 07 30
info@lagence.com
www.lagence.com

Tél: 0690 62 98 74 - Fax: 0590 27 59 75
SUN FM 106.9
ENJOY ST BARTH
MUSIC
sunfm.music@orange.fr
BP 336 - Merlette - 97096 - St. Barthélemy

ÉPARGNE
Livret Amande
5% d'intérêts*
garantis jusqu'au 31/07/2009.
Pour tout "livret Amande" ouvert entre le 1er/06/09 et le 31/07/09.
*Voir conditions en agence.
BFC
Gustavia : 0590 27 62 62 • St-Jean : 0590 27 65 88

SIBARTH
VILLA RENTALS
Rue Samuel Fahlberg
Gustavia
0 590 298 890
villas@sibarth.com
www.sibarth.com

Optic 2000
Espace du Centenaire
Gustavia
Tél. : 05 90 52 20 91
ouvert
du lundi au vendredi
de 9h -13h & 15h-19h
et le samedi
de 9h à 13h

VERRES POLARISÉS
UN POINT DE VUE UNIQUE. LE VÔTRE
Ray-Ban

N°833 – Mercredi 24 juin 2009

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Tél : 05 90 27 65 19 – Fax : 05 90 27 91 60
www.journaldesaintbarth.com - journalsbh@wanadoo.fr
ISSN : 1254-0110

DEUX PODIUMS MONDIAUX pour deux de nos sportifs

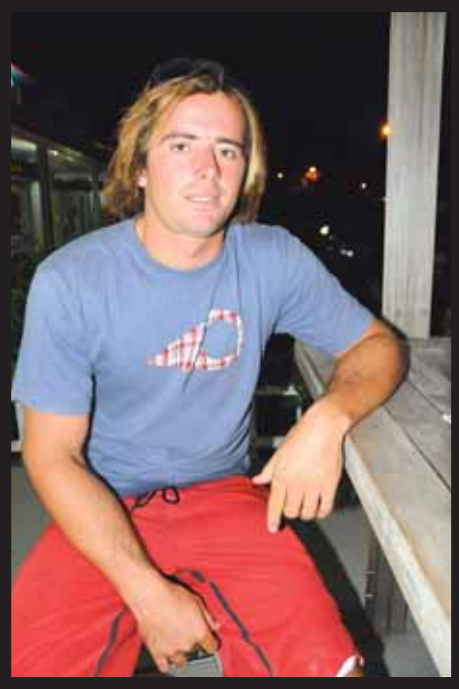

A des milliers de kilomètres de distance et à une semaine d'intervalle, le véliplanchiste Antoine Questel et le jetskieur Jean-Christophe Prayas, le premier originaire, le second résident de Saint-Barth, ont décroché une très belle troisième place dans des championnats mondiaux. Lire page sports.

Marie Luce Penchard, SECRÉTAIRE D'ETAT à l'Outre-mer

La nouvelle a été annoncée hier par Claude Guéant, secrétaire général de l'Elysée : dans le cadre du remaniement gouvernemental, Marie Luce Penchard a été nommée secrétaire d'Etat à l'Outre-mer. Lire page 2

TECK...
Le mobilier du designer Kenneth Cobonpue est un mélange d'exotisme et de modernité, un minimalisme toujours chaleureux..
DES MEUBLES EN TECK RECYCLÉ, SUR MESURE
ET DES COLLECTIONS DESIGN POUR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

rue Samuel Fahlberg - Gustavia - Tél. : 05 90 29 87 91

Marie-Luce Penchard nommée secrétaire d'Etat à l'Outre-mer

Marie-Luce Penchard, conseillère technique à l'Elysée et secrétaire nationale de l'UMP chargée de l'outre-mer, a été nommée secrétaire d'Etat à l'Outre-mer en remplacement d'Yves Jégo, a annoncé mardi le secrétaire général de l'Elysée Claude Guéant. Mme Penchard, Guadeloupéenne, est la première personnalité originaire d'outre-mer à siéger au gouvernement depuis Léon Bertrand, ministre du Tourisme de Jacques Chirac dans le gouvernement Villepin, et la première originaire d'outre-mer à être en charge de ce domaine au sein d'un gouvernement.

Elle est la fille de l'ancienne ministre et ex-préidente du conseil régional de Guadeloupe Lucette-Michaux-Chevry. Marie-Luce Penchard a été battue aux dernières élections européennes dans la section Atlantique, bien que la liste UMP qu'elle conduisait soit arrivée en tête outre-mer. Sa nomination rue Oudinot en remplacement de M. Jégo est une relative surprise, de nombreux observateurs pensant qu'Yves Jégo avait sauvé sa tête après avoir été en très grandes difficultés lors de la crise sociale des Antilles en début d'année.

Mme Penchard, 50 ans, travaillera aux côtés du nouveau ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales, Brice Hortefeux. Son arrivée au gouvernement intervient deux jours avant le déplacement de Nicolas Sarkozy en Martinique et en Guadeloupe, à partir de jeudi.

BIO EXPRESS

Née le 14 février 1959, titulaire d'une maîtrise de sciences économiques, Mme Penchard, qui est attaché territorial, commence sa carrière en 1978 comme attaché à l'Office départemental du tourisme de la Guadeloupe.

Elle poursuit ensuite sa carrière au sein du Conseil général de la Guadeloupe (1983-1986, puis 1988-1994), avant de rejoindre celui de l'Essonne comme directeur des interventions culturelles, associatives et sportives, puis en 1999 celui des Yvelines où elle sera notamment sous-directeur de la prévision du recrutement et de la formation à la direction des ressources humaines (2004-2007).

Mme Penchard avait rejoint la présidence de la République fin 2007 où elle exerçait en tant que conseillère technique en charge de l'outre-mer, avant d'être nommée en 2008 secrétaire nationale de l'UMP chargée de l'outre-mer en remplacement de Michel Diefenbacher.

Un rapport du CESE dresse un panorama de la santé à Saint Barth et en outre-mer

Dans un projet avis rendu public récemment, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) tire la sonnette d'alarme sur les problèmes de santé dans les collectivités ultramarines. Ce projet d'avis qui devrait être adopté aujourd'hui mercredi 24 juin par les conseillers réunis en assemblée plénière est le fruit d'une auto saisine du groupe outre-mer qui souhaitait étudier l'offre relative à la santé dans les onze collectivités ultramarines. Il se fonde sur les travaux d'une mission d'étude composée de Jacqueline André, représentante de Saint-Pierre et Miquelon et de l'expert désigné Jean-Philippe Hardy qui se sont rendus dans chacune de ces collectivités.

Qu'apprend-t'on d'un point de vue général sur la santé outre-mer? Que l'offre de soins y demeure insuffisante, malgré un financement important de l'État ces dernières années. Que la démographie médicale y est inférieure à celle de la métropole. Que la précarité, l'environnement régional, la pression migratoire, le risque de catastrophes naturelles, les épidémies, les maladies vectorielles et infectieuses, la prévalence de maladies chroniques sont autant de facteurs qui conduisent à

La délégation du Conseil économique, social et environnemental national composée de Jacqueline André, représentante de Saint-Pierre et Miquelon et de l'expert désigné Jean-Philippe Hardy, auteur du projet d'avis était accueillie lors de leur visite à Saint Barth en avril dernier par Christian Lédée.

envisager différemment la prévention, l'éducation à la santé et l'offre de soins en Outre-mer.

Et sur Saint-Barth où la mission d'étude s'est rendue courant avril ? que le nombre de passages aux urgences de l'hôpital est en constante augmentation : de 24% en 2008 avec 4770 passages ; augmentation que les rapporteurs mettent en corrélation avec le coût relativement élevé de la médecine de ville: «huit médecins généralistes sont installés sur l'île. Seuls deux sont conventionnés et les tarifs peuvent être élevés chez les autres (jusqu'à 150 euros une visite le week-end), ce qui pose un problème d'égalité d'accès aux soins et incite nombre d'habitants à s'adresser aux urgences de l'hôpital», indique ainsi le rapport qui stigmatise également le fait les frais de transport non remboursée pour des visites chez les spécialistes de Saint-Martin, comme facteur contributif à un coût élevé de la santé à Saint-Barthélemy, aggravé encore par des remboursements de prestations sanitaires tardifs : «un délai de quatre mois est considéré comme normal».

Le rapport apprend également que cancers et pathologies psychiatriques (démences, suicides et dépression) sont ici en augmentation, que «les accidents, de la route ou de chantiers, engendrent de nombreux traumatismes», ou encore qu'il existe une particularité sanitaire locale fort répandue: la ferritine correspondant à un taux élevé de fer dans le sang et entraîne des risques vasculaires nécessitant des saignées régulières. Malgré cela, toujours selon le rapport, aucun observatoire de la santé n'existe sur l'île et l'Orsag (l'Observatoire régional de la santé de Guadeloupe) n'intervient que très peu.

Au chapitre «Réussites du système», le rapport met l'accent sur l'importance du partenariat avec le centre hospitalier de Saint-Martin, mais aussi la Fédération interhospitalière des urgences des îles du Nord qui, en en mutualisant les moyens, a permis de renforcer la qualité de l'offre de soin. Le rapport estime toutefois que ce partenariat est encore insuffisamment développé en consultations avancées, «notamment en cardiologie, endocrinologie et dermatologie» et qu'il doit tendre à mettre l'accent sur les actions de prévention, aujourd'hui «peu développée». Parallèlement, le rapport note que la Protection Maternelle Infantile est ici normalement assurée au sein d'un dispensaire affecté également à un service de dialyse, à des séances de vaccination et à des consultations sur la tuberculose, la pédopsychiatrie et bientôt le VIH. Il se félicite des travaux de rénovation des locaux de l'hôpital et du projet de réalisation d'un Ephad (Etablissement d'Hébergement pour personnes Agées Dépendantes) de trente lits, soulignant toutefois l'absence de structures pour handicapés.

Le dernier chapitre du volet consacré à Saint-Barthélemy soulève les insuffisances de l'offre de santé. Celles-ci touchent trois volets : les évacuations sanitaires, la double insularité et la problématique des femmes enceintes.

Sur le premier volet, le rapport lève trois difficultés dont deux ont trait aux surcoûts engendrés lors des évacuations de nuit. Sur la double insularité, le rapport note que le développement d'un réseau de télémédecine en direction du centre hospitalier de Saint-Martin, du cabinet de radiologie, mais aussi des Etats–Unis n'a pas encore eu lieu. Il ajoute cependant que la phase de consultation des opérateurs est en cours et incite à ce qu'à sa suite vienne «une première estimation des coûts, un appel d'offres et une installation en parallèle du pôle d'imagerie médicale public-privé à l'hôpital de Saint-Barthélemy», ajoutant que cela «devrait permettre à la fois de gagner du temps en termes de diagnostic et de diminuer significativement les évacuations sanitaires».

La plus grosse critique du rapport vient de la situation des femmes enceintes, contraintes de partir quinze jours, voire trois semaines, avant l'accouchement : «Cette situation, traumatisante pour les primo-parturientes et difficilement acceptable socialement et familialement, engendre en outre des coûts importants d'hébergement, qui ne sont pas pris en charge par la Sécurité Sociale, pas plus que le billet d'avion du conjoint», note ainsi le rapport qui ajoute que : «dans les faits, de nombreuses femmes attendent le dernier moment pour quitter l'île, ceci entraînant d'importants risques médicaux».

Ce projet d'avis adopté par la section des Affaires sociales du CESE le 10 juin dernier devrait être adopté aujourd'hui en assemblée plénière. Il fera l'objet d'un avis définitif qui sera ensuite remis au gouvernement qui pourra, s'il le souhaite, reprendre les propositions dans le cadre d'une future loi ou faire procéder, le cas échéant, à des adaptations réglementaires.

Ce projet d'avis sur la santé outre-mer devait être le dernier rapport du groupe Outre-mer, mais en raison de la prorogation au plus tard au 30 septembre 2010 du mandat des conseillers économiques, sociaux et environnementaux, d'autres problématiques pourraient encore être étudiées.

LE DESSIN DE LA SEMAINE PAR GZAV

La qualité de l'air dégradée par les brumes de sable

Au cours de l'année 2007, l'association Gwad'Air, chargée de la surveillance de la qualité de l'air en Guadeloupe, a mené une étude de qualité de l'air à Saint-Barthélemy. Cette étude a été diligentée sur l'ensemble de l'île au cours de deux campagnes menées à deux saisons climatiques différentes : en février 2007 et durant l'été, correspondant également à la haute et la basse saison touristique. Deux techniques de mesure de la qualité de l'air ont été utilisées : la mesure en continu de quatre polluants –dioxyde d'azote, dioxyde de souffre, particules fines et ozone- par le biais d'uns station mobile placée à chaque campagne sur deux sites. A savoir sur l'esplanade devant l'hôtel de la collectivité et la caserne des pompiers. Et la mesure ponctuelle du dioxyde d'azote par le biais de tubes installés pour une durée de 15 jours sur 42 sites qui a permis de dresser une carte de répartition de la pollution par ce gaz d'échappement.

Les résultats ont fait l'objet d'un rapport publié récemment, consultable sur le site Internet de l'association www.gwad'air. Nous vous livrons ci-dessous les principales conclusions.

La première, c'est que selon la Gwad'Air, la qualité de l'air de Saint-Barth est globalement bonne, mais n'est pas homogène sur l'ensemble de l'île. Les résultats des mesures ont permis de mettre en évidence des zones plus soumises à la pollution que les autres, sans jamais dépassé toutefois de seuil d'alerte, qui sont :

- Le port de Gustavia durant l'hiver. La présence de motoryachts de grande taille qui, à quai, sont fournis en électricité par le biais de groupe électrogènes individuels, génère d'importantes émissions de monoxyde d'azote qui selon la Gwad'Air nécessitent d'être surveillées dans les années à venir. L'association Gwad'Air insiste toutefois sur le fait que les seuils relevés durant les campagnes n'ont jamais atteint les niveaux d'alerte, mais qu'en raison du caractère irritant sur les bronches du monoxyde d'azote d'alerte, il convient d'en surveiller les taux.
- La décharge et la zone industrielle de Public qui en raison des activités constituent toute l'année une zone pus polluée.
- La zone de l'aéroport dans sa très proche périphérie, même si le trafic automobile lié à l'aéroport, ainsi que la pollution émise par cette zone est vite dissipée.
- Le centre commercial de Lorient où la circulation auto liée à l'activité génère un niveau de dioxyde d'azote supérieur au reste de l'île, mais bien en dessous des seuls d'alerte.

Les brumes de sable, principaux facteurs de dégradation

Seconde conclusion ? ce sont les brumes de sable du Sahara traversant l'Atlantique qui sont responsables du seul moment de l'année où la qualité de l'air rétrograde au niveau «médiocre». Ces particules fines, inférieures à 10 microns qui balayent chaque année l'ensemble de l'arc antillais, peuvent en effet provoquer ou accentuer des pathologies respiratoires. Le seuil d'alerte (80 microgrammes/M3) a été dépassé le 17 mars 2007.

En visite en Martinique et Guadeloupe

Nicolas Sarkozy attendu au tournant

Visite sous haute tension en perspective pour Nicolas Sarkozy. Alors que le président est attendu pour deux jours en Guadeloupe et en Martinique, à partir de jeudi, les syndicats lui préparent un comité d'accueil bien senti.

En Guadeloupe, le syndicat LKP a ainsi appelé ses militants à une "semaine de mobilisation", qui coïncide avec la venue de Nicolas Sarkozy. Le LKP est à l'origine d'une grève générale qui a duré six semaines en début d'année en Guadeloupe. Ainsi, environ 200 militants du LKP se sont massés dès lundi soir, au premier jour de la "semaine de mobilisation" du collectif, à l'intérieur et devant un immeuble du Pôle emploi dans la banlieue de Pointe-à-Pitre. Des militants et dirigeants du LKP s'étaient tout d'abord rendus lundi au Pôle emploi pour y renouveler leurs revendications au sujet des "contrats aidés", financés en tout ou partie par l'Etat et dont ils revendiquent la consolidation des emplois et l'augmentation des rémunérations. Par ailleurs, les stations-services des environs de Pointe-à-Pitre, dont les accès demeurent obstrués depuis lundi matin par des barricades de pneus et palettes, sont "bloquées totalement", a précisé un communiqué du syndicat UGTG des pompistes.

Nicolas Sarkozy doit se rendre jeudi en Martinique, puis vendredi en Guadeloupe, dans le cadre des états généraux de l'outre-mer lancés officiellement par le gouvernement le 21 avril. Ce qui se veut "la plus grande consultation jamais réalisée en outre-mer" se poursuit jusqu'en juillet. Sans le LKP, qui boycotte les réunions.

Retrouvez chaque semaine sur Internet
LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
www.journaldesaintbarth.com

ST-BARTH ELECTRONIQUE

Venez découvrir notre large sélection d'accessoires informatiques

Imprimantes, Moniteurs informatiques, Web cam, Souris, Clés USB, Disques durs externes, Cartouches pour les imprimantes Canon, Enceintes, Modems & routeurs ADSL, Supports CD et DVD, Connectiques (USB, VGA, DVI, Ethernet, etc), Produits d'entretien, Housses...

LES LOGICIELS & JEUX PC SONT DISPONIBLES SUR COMMANDE

NOUVEAUTÉS

LES GALERIES DU COMMERCE - ST - JEAN - TÉL. : 0590 27 50 50 - DU LUNDI AU SAMEDI - 9H -12H30 & 15H -18H30

FORAGE D'EAU
EXOFOR
Seulement quelques semaines a St. Barth

- Forage d'eau
- Forage de drain
- Pompe immergee
- unite de dessalement
- station d'epuration
Email: blegiers@exofor.fr
Tél: 05 90 52 83 22
Fax: 05 90 27 59 34 / + 1 815 642 03 39
Cell + 590 690 53 87 77
www.exofor.fr

Agresseur sexuel à l'insu de son plein gré : il écope de 6 mois de prison avec sursis

Cet homme d'une quarantaine d'années résidant Saint-Barthélemy a été reconnu coupable jeudi dernier par le tribunal correctionnel d'atteintes sexuelles qu'il nie totalement. Cette nuit de février 2006, il ne s'en souvient pas. Il avait bu. Alcoolique et dépressif, il était alors psychologiquement fragile. Mais la jeune résidente de l'appartement voisin se souvient, elle d'avoir été réveillée vers 1h du matin par des caresses sur les cuisses et les seins. Elle pense d'abord avoir affaire à son petit ami avant de découvrir avec horreur qu'il s'agit d'un inconnu, qui s'éclipse dès le premier cri, par une porte de communication entre les deux logements ! Aux gendarmes à qui elle se présente le lendemain des faits, elle décrira jusqu'aux motifs du caleçon de son agresseur. Après bien sûr, elle n'a aucune preuve de ces atteintes sexuelles, qui sont, fort heureusement restées légères. Quant au prévenu, il nie tout en bloc, et son avocate va jusqu'à supposer que la jeune voisine a fait «un horrible cauchemar». Le tribunal condamne le prévenu à 6 mois de prison avec sursis et deux ans de mise à l'épreuve avec obligation de soins, pour vérifier que son alcoolisme est aujourd'hui maîtrisé et que son équilibre psychologique est avéré. **ML**

Orange TV débarque sur les écrans

Orange TV, le bouquet télé de l'opérateur téléphonique, est disponible à Saint-Barthélemy et dans les Dom depuis jeudi 18 juin. Pour le lancement, le bouquet compte 8 chaînes*, passera à 10 au mois d'août, avant d'être complété par de nouveaux services en fin d'année. La réception de la télévision est assurée par satellite, les abonnés doivent donc disposer d'une parabole pour accéder à ce service. Ils doivent également être détenteurs d'un décodeur TV/ADSL Satellite (fourni par l'opérateur) et d'une Live box qui ouvre les droits aux deux nouvelles gammes associant l'internet illimité et la TV : les offres «Internet Haut débit DOM + TV» et les offres «Optimales Dom + Haut Débit + TV».
En plus du bouquet Orange TV, l'offre «Internet Haut débit DOM + TV» présente un autre intérêt, celui de ne comporter aucune limite de téléchargement, contrairement à l'offre classique «Internet Haut Débit DOM» dont le téléchargement est limité à 3 Go par mois. Pour Saint-Barth, les offres «Internet Haut débit DOM + TV» se déclinent de cette façon :
* un accès à 512 k pour 35,04 €/mois
* un accès 1 mégamax pour 54,04 €/mois
* un accès 8 mégamax pour 68,28 €/mois
Les trois offres «Optimales DOM + Haut débit+TV» propose quant à elles d'associer TV, internet illimité et téléphone au travers de trois offres dont le prix varie entre 56,90 euros et66,90 euros, en fonction du module téléphonique retenu : 2 heures, 4 heures ou communications Dom illimitées. A noter que l'abonnement téléphonique est inclus dans le forfait.

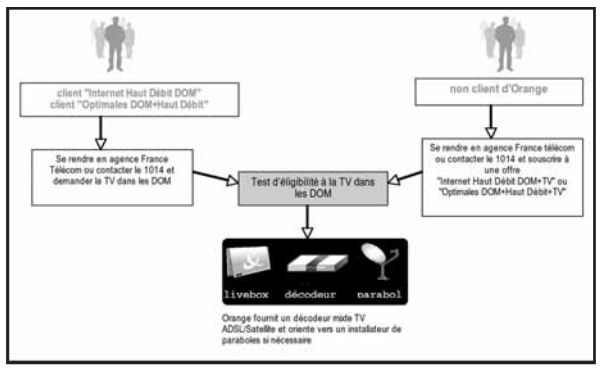

Enfin sachez le, une promotion est proposée à l'occasion du lancement de ces offres qui consiste en cela : le client recevra un remboursement de 21 euros, trois mois après sa souscription.
* Les chaînes du bouquet Orange TV disponibles aux Antilles : TF1, M6, LCP /Public Senat, W9, Orange Sport Info, Tempo et Kids&Co ainsi que RFO Guyane, Guadeloupe et Martinique qui ne seront disponibles que courant août 2009.

box mediaserv
Telephone illimité | Internet haut debit | TV numérique
www.mediaserv.net
À partir de 19 € 99 PAR MOIS PENDANT 2 MOIS* PUIS 34,99 €/MOIS
POUR TOUTE SOUSCRIPTION CADEAU OFFERT (1)
0811 57 57 57
(prix d'un appel local depuis un fixe)
FRAIS DE MISE EN SERVICE OFFERTS
ABONNEMENT TÉLÉPHONIQUE INCLUS
* À partir de 19,99 €/mois pendant 2 mois puis 34,99 €/mois (soit une économie de 15 €/mois). Offre valable dans les Îles du Nord pour un accès Internet de 512 kbps ; communications téléphoniques facturées en sus à la seconde dès la première seconde. Offre soumise à conditions notamment d'éligibilité ADSL et d'un engagement de 12 mois minimum valable pour tout nouvel abonnement souscrit entre le 01/06/09 et le 31/08/09. Location obligatoire du modem 3,50 €/mois et dépôt de garantie restituable sauf en cas de détérioration 35 €. Frais de mise en service de 42 € offerts. En fonction du forfait choisi, - débit de 512 kbps à 8 mégas maximum pouvant être atteint, - bouquet TV basique inclus, - communications téléphoniques facturées en sus à la seconde dès la première seconde ou appels illimités entre fixes en local (entre les Îles du Nord, la Guadeloupe et la Martinique) et/ou la métropole, 24h/24 ou soirs et week-ends (du vendredi 18h au lundi 6h et les jours fériés toute la journée jusqu'à minuit), hors numéros spéciaux et numéros courts. Plus d'informations sur les tarifs et les conditions des forfaits box mediaserv sur www.mediaserv.net ou en contactant le Service Clients au 0811 57 57 57 (appel gratuit pour les abonnés à la Box mediaserv avec téléphonie illimitée ou prix d'un appel local depuis un fixe).
(1) Webcam ou souris offerte lors de la souscription à l'un des forfaits box mediaserv, en espace mediaserv, auprès des distributeurs agréés et des agents commerciaux, dans la limite des stocks disponibles soit 500 webcams et 500 souris.
Box mediaserv est une marque déposée de Mediaserv - Mediaserv - SAS au capital de 1 000 000 € - SIREN 351 555 792.

Grippe A H1N1 : l'île de Saint Martin enregistre ses premiers cas

Alors que la pandémie de grippe A H1N1 a commencé à toucher la Caraïbe, c'est au tour de l'île voisine de Saint-Martin d'être touchée par le virus. Le premier cas, une étudiante de l'Université américaine des Caraïbes (AUC) résidente de la partie française, a été enregistrée mardi 16 juin, suivi le lendemain d'un de ses enseignants. On a par ailleurs appris dimanche que cinq autres personnes (dont quatre de l'AUC) placées sous surveillance en partie néerlandaise avaient elles aussi été contaminées. Les analyses effectuées sur trois autres cas probable se sont en revanche avérées négatives. Les résultats de cinq autres cas possibles sont encore attendus.
La préfecture déléguée qui a émis plusieurs communiqués de presse rappelle que l'extension mondiale de l'épidémie de grippe H1N1 a conduit l'OMS à passer en phase 6 de son plan de pandémie grippale, mais que la sévérité actuelle de la nouvelle grippe est modérée. Au plan local, la préfecture a précisé que Saint Martin disposait de l'ensemble du dispositif de lutte contre le développement de la grippe et coopérait depuis plusieurs semaines avec les autorités sanitaires de Sint Maarten.
Pour mémoire, les symptômes de la grippe sont les suivants : syndrome respiratoire aigu brutal, fièvre supérieure à 38° ou courbature ou asthénie, signes respiratoires (toux ou dyspnée).
Il est par ailleurs rappelé à toute personne, ayant séjourné dans une zone fortement touchée par la grippe A H1N1, dans les 7 jours avant le début des signes, en particulier les personnes provenant des Etats-Unis, ou ayant été en contact étroit avec un cas possible, probable ou confirmé dans les 24h avant le début des signes, doit contacter le 15. De même, du fait de l'évolution de la situation, il est fortement conseillé aux voyageurs de se rendre sur le site du ministère des Affaires étrangères «conseils aux voyageurs» afin de connaître la situation et les recommandations à prendre pour son voyage : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html Avant le départ, il est recommandé de prendre contact avec le médecin traitant, et au retour, devant tout signe de syndrome grippal dans les 7 jours, de prendre contact avec le dédecin traitant ou le Centre 15.

RETOUR AU DOMICILE

Depuis lundi 22 juin, sur décision du Ministère de la santé, les patients susceptibles d'avoir été contaminés par le virus A/H1N1, pourront, après examen médical, en fonction du diagnostic et en l'absence de caractère de gravité, regagner leur domicile. Ainsi, les patients concernés continueront à être orientés par les SAMU-centres 15 vers des établissements de santé préidentifiés et équipés à cette fin et dans lesquels une consultation hospitalière dédiée «grippe» sera mise en place. Mais après un examen médical et en fonction du diagnostic, un traitement antiviral et des masques chirurgicaux seront prescrits et dispensés sur place au patient qui, en l'absence de caractère de gravité, pourra regagner son domicile.

Affaire de la cimenterie :

Droit de réponse de Monsieur Emmanuel Jacques à Monsieur le Président de la Collectivité

Suite au courrier du président Bruno Magras publié dans notre précédente édition, Emmanuel Jacques a souhaité exercé un droit de réponse que nous publions ci-dessous.

«Monsieur le Président,
Vingt ans de relations affectives et professionnelles avec Saint Barthélemy m'ont permis de constater que chaque fois qu'une opinion contraire à la vôtre est exprimée, vous prenez à partie publiquement son auteur en mettant en avant son origine métropolitaine, comme s'il s'agissait d'un crime qui ferait oublier le fond du problème posé.
Pour jeter un trouble inutile, vous affirmez que je ne suis pas résident fiscal de Saint Barthélemy et qu'ainsi je ne peux contester les délibérations de votre conseil qui pourraient être jugées illégales. En application des dispositions de la loi organique du 21 février 2007 et de votre propre interprétation de celles-ci parue dans l'édition du Journal de Saint Barthélemy du 21 janvier 2009, ma qualité de résident fiscal est incontestable puisque je réside sur notre île depuis une date bien antérieure à l'instauration de la COM.
Cette erreur étant dissipée, venons-en à l'affaire de la cimenterie qui seule intéresse nos concitoyens. Le 30 décembre 2003, le terrain litigieux a été acquis par la SCI GAILLAC pour la somme de 915.000€. Le 27 février 2009, vous prétendez que la Collectivité doit acheter ce même terrain pour la somme de 5,5 millions d'euros exonérée de tout impôt. Une plus-value de 600% en cinq ans exonérée d'impôt est impossible à justifier.
Vous affirmez que la Collectivité doit satisfaire l'exigence de la SCI GAILLAC parce qu'elle serait en position d'empêcher la Collectivité d'assurer la continuation de sa production électrique. N'acceptant aucune résistance à votre volonté, vous traitez par le mépris toutes les institutions en position de constituer des obstacles:
- Les fonctionnaires de France Domaine que vous n'avez pas renseignés sur le coût de la dépollution du site que la Collectivité va devoir assumer. Selon vous, ils sont tout simplement incompétents parce qu'ils ont estimé ce bien à 2,5 millions d'euros. Pourtant cette administration du Trésor est en charge d'évaluer objectivement les propriétés immobilières pour éclairer les élus dans leurs décisions. Elle ne peut être suspectée.
- Incompétente également selon vos écritures de procédure, Madame la Ministre de l'Economie que vous jugez incapable d'interpréter les dispositions fiscales de la loi organique du 21 février 2007 que ses services ont pourtant rédigées.
- Le Tribunal Administratif et vos administrés que vous induisez en erreur grâce au seul élément de comparaison que vous fournissez : «la parcelle cadastrée AL 811 d'une superficie de 826 m2, située à proximité du restaurant le Repaire à Gustavia» vendue le 11 janvier 2007 pour 5 millions d'euros.
Les gens ne sont pas dupes. Ils savent que l'on ne peut comparer le prix au mètre carré d'un terrain industriel à Public ayant une vue imprenable sur des cheminées qui crachent des fumées toxiques avec un terrain au meilleur endroit de Gustavia, à l'arrivée des bateaux de croisière, qui permettra à son riche acquéreur américain, de construire un immeuble de trois à quatre niveaux soit plus de deux mille mètres carrés de magasins, bureaux ou habitations avec une vue extraordinaire et de réaliser ainsi une fructueuse promotion immobilière.
Vous omettez de faire état des quatre vingt dix autres transactions immobilières intervenues depuis le 11 janvier 2007 dont celle d'un terrain de 1.400 m2 cadastré AK 818 à Public (délibération 2008 – 178 CE du 2 septembre 2008) que vous n'avez pas préempté et qui constitue la meilleure référence puisqu'il est situé à moins de cent mètres du terrain de la SCI GAILLAC.
A vos lecteurs, vous affirmez également que la SCI GAILLAC va devoir prendre en charge l'indemnisation de «la cessation d'activité de la société Les Bétons Contrôlés», mais vous oubliez de dire que les principaux bénéficiaires de la somme extraordinaire de 5,5 millions d'euros exonérée d'impôt, sont aussi les propriétaires de la société Les Bétons Contrôlés et que cette société est destinée à être liquidée sous peu. En effet comme l'a relevé France Domaine, cette société perd de l'argent actuellement et devrait être recapitalisée pour pouvoir continuer son activité.
Au préfet des îles du nord, vous avez adressé un ordre du jour de la séance du 27 février 2009, dans lequel le projet de la délibération litigieuse ne figurait pas. Or, les circonstances imposaient une transparence accrue : les associés principaux de la SCI GAILLAC sont aussi les propriétaires d'une société de travaux publics qui a été attributaire en valeur, de 80% des marchés publics de Saint Barthélemy en 2008.
Vous présentez l'opération à la manière d'une prise d'otage : c'est l'extension de la centrale électrique au fioul ou alors l'indépendance énergétique de l'île serait remise en cause ou encore l'électricité risquerait d'être coupée d'ici peu.
Vous nous expliquez également que le fioul est bon pour l'île car il assure 160.000€ par mois dans les caisses de la Collectivité. Aucune rente ne peut justifier une erreur stratégique majeure. Cette démonstration de votre volonté absolue de payer le prix fort interpelle. En effet, la somme de trois millions d'euros de trop que vous souhaitez verser à la SCI GAILLAC représente l'intégralité de la contribution forfaitaire annuelle des entreprises et de la vignette automobile pour une année soit également, un effort financier de près de 1.000 € par foyer.
Votre projet d'extension de la centrale au fioul ne peut voir le jour sans mettre en œuvre une procédure d'appel d'offre car EDF est désormais un opérateur privé en concurrence avec d'autres opérateurs (article L. 1411-1 et suivants du code des Collectivités territoriales), une étude d'impact approfondie sur la santé et les risque d'incendie ou d'explosion puis enfin, une enquête publique (article 511-1 du code de l'environnement).
En effet, la centrale au fioul rejette des fumées très toxiques pour la santé dont le fameux dioxyde d'azote (NOx) et des particules fines cancérigènes. L'accroissement de sa production aggravera les risques pour les personnes exposées à Public et à Corossol. L'avez-vous expliqué à vos élus et aux personnes concernées ?
Faut-il alors acquérir un terrain à un prix extraordinaire avant d'avoir mené ces études préliminaires, d'avoir réfléchi aux modes alternatifs de production d'énergie électrique et d'avoir fait débattre les élus du Conseil Territorial de ces sujets ? A l'évidence, non.
Quant au remplacement prochain de deux turbines de la centrale à réaliser pour 2011, il ne justifie pas un tel investissement. EDF a besoin temporairement de moins de 1.000 m2 et non de 3.000 m2. Cette surface pourrait être louée au lieu d'être achetée.
Si la consommation continue de baisser par l'installation de chauffe-eaux individuels solaires ou simplement par l'effet de la crise que traverse Saint Barthélemy, EDF pourra remplacer les deux turbines en cause sans recourir à un accroissement temporaire de sa surface d'exploitation.
Vous avez caricaturé mes propos concernant les énergies alternatives. La géothermie électrique dont sont en train de se doter des îles voisines, permettrait de satisfaire nos besoins sans porter atteinte à l'environnement et sans exposer la population à ces fumées toxiques qui défigurent notre paysage. Sa technologie est déjà en œuvre en Guadeloupe. Vous l'excluez sans raison.
Avec la somme de 5,5 millions d'euros, la Collectivité pourrait subventionner intégralement près de deux mille chauffe-eaux solaires ce qui baisserait substantiellement le besoin de production électrique par la centrale thermique actuelle. Cela ne vous intéresse pas.
Vous pourriez exproprier la SCI GAILLAC de la surface uniquement nécessaire. Pas question d'envisager cela, car selon vous «pourquoi faudrait-il que la Collectivité s'enlise dans une procédure qui peut durer dix ans ?»
Une expropriation à marche forcée est en cours à Saline pour créer un canal d'évacuation de l'étang. Vous savez donc que ce processus ne prend pas dix ans. L'expert désigné par le tribunal dans le cadre d'une procédure d'expropriation du terrain de la SCI GAILLAC fixerait la valeur à un prix plus ou moins conforme à l'estimation de France Domaine.
Dans une île aussi petite que la nôtre, le degré de transparence et le respect du principe d'égalité doivent être exemplaires.
C'est le sens de mon action».

Championnats du Monde de slalom de Planche à Voile

Antoine Questel troisième !

Les championnats du Monde de slalom se sont déroulés du 8 au 12 juin à Texel, en Hollande. C'est l'Allemand Bernd Flessner qui a été sacré du Monde devant le Hollandais Van der Hout et une belle troisième place pour Antoine Questel, notre champion local. Les commentaires d'Antoine sur son exploit.

«C'est une belle consécration pour moi qui ait démarré brillement la saison sur le plan national. Je confirme ma montée en puissance et les progrès réalisés en décrochant ce premier podium international en seniors. Le changement d'écurie «Loft Mistral» l'an dernier, associé à une préparation vigoureuse a été particulièrement bénéfique et payant !

Sur ces championnats du monde ? Comme la course ne se courait que sur deux jours, il fallait être tout de suite performant. J'ai malheureusement eu un peu de mal à me mettre dans la course le premier jour et mes départs sur quelques manches ne furent pas très efficaces. Je n'arrivais pas toujours à prendre mes repères sur une ligne de départ très courte et il fallait rapidement savoir où partir dans les 30 secondes avant le top départ. Je fais 3è à la première manche et c'est là que j'ai senti que j'avais un coup à jouer. Je passe à côté des deux manches suivantes, mais en revanche, lors de la deuxième journée, je gagne une manche et termine troisième à la seconde. Mon choix de matériel Loftsail et planches Mistral validés sur l'épreuve était le bon. Je suis très content de mon résultat et fier d'offrir à mes partenaires et à mon île de Saint-Barth un podium mondial».

Lundi, nous apprenions qu'Antoine qui sera de retour sur l'île le 26 juin pour une quinzaine de jours, avait remporté le Raid des mégalithes, couru le week-end dernier en Bretagne en baie de Quiberon, après deux jours de compétitions disputées dans des conditions idéales : soleil et vent.

Merci ! Antoine remercie Mistral, Loftsail, Sooruz, Jimmy Buffet, l'hôtel Eden Rock et la Collectivité de Saint-Barthélemy.

Beach-volley-ball : Saint-Barth vs Saint-Martin

Profitant du week-end de la fête des pères et d'un tournoi mixte organisé par les Young Stars de Saint-Martin sur la plage du Gallion, le Comité de Volley-Ball Saint-Barth s'est déplacé avec 8 joueurs (4 filles et 4 garçons) afin que ces derniers puissent étalonner leur niveau de jeu face à leurs alter ego saint martinois. Les conditions de vent fort qui régnaient sur le site n'étaient pas idéales à un bon développement de jeu, mais le plaisir de jouer était bien au rendez-vous. Compte-rendu

En phase finale de poule, trois équipes de Saint-Barth se qualifiaient pour les quarts de finale au terme de matchs très disputés et le sérieux des joueurs. Suite au tirage au sort de ces quarts, les paires de Saint-Barth Malou/Christophe Covini et Mélanie Lédée/Christophe Olivieri s'affrontaient entre elles. Cette dernière s'imposait après un match accroché et d'un bon niveau. La surprise venait de la troisième équipe de Saint-Barth composée des cadets Héloïse et Jérémy qui toujours au stade des quarts de finale éliminait l'équipe Saint-Martinoise vainqueur de l'édition 2008. Le duo Héloïse/Jérémy se classait 4è au général final. Continuant sur leur lancé et après un bon parcours, la paire Mélanie/Christophe de Saint-Barth s'imposait en finale face à l'équipe de Saint-Martin 2 set à 0.

Le Comité de District de Saint-Barth annonce qu'avec le retour des nombreux étudiants, que les entraînements se dérouleront les mardis, mercredis et jeudis le soir au site de Saint-Jean.

Jeudi 25 juin soirée volley-ball ouvert à tous.

Les inscriptions pour la coupe de Juillet qui se déroulera du 5 au 17 juillet sont ouvert et ce jusqu'au 2 juillet .

Communiqués

NATATION

- Stages : Les éducateurs de la piscine territoriale organisent pendant les vacances de juillet et août, 8 semaines de stages d'apprentissage et de perfectionnement en natation pour enfants de 5 ans et plus. Ils se dérouleront le matin de 8h30 à 11h45 du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet. Lundi 6 au vendredi 10 juillet. Lundi 13 au vendredi 17 juillet. Lundi 20 au vendredi 24 juillet. Lundi 27 au vendredi 31 juillet. Lundi 3 au vendredi 7 août. Lundi 10 au vendredi 14 août. Lundi 17 au vendredi 21 août.

- Matinées récréatives : Tous les mercredis de 8h à 11h45 pour les enfants de 5 ans et plus.

- Aquagym : Cours collectif de travail musculaire sans traumatisme articulaire, gainage du corps et drainage des jambes. Lundi et jeudi de 12h20 à 13h05, mardi et vendredi de 17h15 à 18h. Certificat médical obligatoire. Les cours s'arrêteront vendredi 21 août.

- Natation adultes : Cours de natation adultes encadré par Olivier. Mardi et vendredi de 12 à 13h et mercredi de 17 à 18h. Certificat médical obligatoire. Les courts s'arrêteront fin juillet. Renseignements au 0590. 27.60.96.

Coupe de France benjamine de natation

Une nageuse du Saint-Barth Natation qualifiée

Tainara Terrier du Saint-Barth Natation a été sélectionnée en équipe de Guadeloupe. Elle participera à la coupe de France de Natation qui se déroulera prochainement dans l'Hexagone.

C'est le week-end dernier à la piscine du Moule en Guadeloupe que se sont déroulées les dernières épreuves qualificatives entre les nageurs de la Martinique et de Guadeloupe. Jean-Marc Outil accompagnait Tainara ainsi que Mara Reltien qui représentait les Akwamens de Saint-Martin. Mission accomplie pour les deux jeunes nageuses des îles du Nord qui ont décroché leur place dans la sélection de Guadeloupe.

En relais, Tainara et Mara terminaient deuxième des relais du 10 x 50 m en nage libre et 4 x 50 m quatre nages. En individuel, Mara remportait le 100 m papillon et Tainara prenait quant à elle la troisième place aux 100 m brasse.

Théo entouré de Tainara et Mara.

Natation en mer

THÉO ESTASSE VAINQUEUR CHEZ LES MINIMES

Dimanche 21 juin, dans la rade du Moule, s'est tenue une épreuve de natation en eau libre longue de 4 km. Une centaine de nageurs répartis dans neuf catégories participaient à l'événement. Chez les minimes et plus, la catégorie la plus relevée, Théo Estasse du Saint-Barth Natation remportait la course en devançant de 13 secondes Joris Bouchaut, du club des Squales basé aux Abymes.

Prochaine compétition ? les championnats de Guadeloupe les 27 et 28 juin pour Théo Estasse, Caroline Nicol et Valentin Debotte.

Triathlon de Saint-Martin

Deuxième place pour le relais Saint-Barth

Dimanche 7 juin, une équipe de Saint-Barth composée de sept triathlètes -Caroline Nicol, Hugo Munoz, Théo Reynal, Gilles Reynal, Patrick Jannotta, Philippe Rossoni et Jean-Marc Outil- participait au «Taloulah Mango's Triathlon» organisé par Trisport SXM Triathlon. Une soixantaine d'athlètes participaient à l'événement, soit en individuel ou en relais.

En individuel catégorie 30/39 ans, Gilles Reynal se classait deuxième. Patrick Jannotta et Philippe Rossoni terminaient quant à eux respectivement deuxième et sixième chez les 40/49, tandis que Jean-Marc était contraint à l'abandon suite à une chute de vélo.

En relais, l'équipe composée de Caroline Nicol pour les 750m de natation, d'Hugo Munoz pour les 20 km en vélo et Théo Reynal pour les 5 km de course à pied se classait deuxième.

Hockey subaquatique

Une discipline sportive à (re)découvrir

Dispensé au sein de l'association «Les Carettes», le hockey subaquatique est pratiqué à la piscine territoriale chaque mercredi de 18h30 à 20h. Pour Gaël, l'entraîneur, ce sport d'équipe qui se joue en apnée au fond d'une piscine est susceptible intéresser toutes les personnes désireuses de pratiquer un sport aquatique. Et cela d'autant plus que le hockey subaquatique constitue un bon entraînement physique pour les plongeurs et les apnéïstes.

L'activité qui a lieu toute l'année sans interruption compte aujourd'hui une quinzaine de pratiquants. Le principe du jeu est simple : il oppose, dans une piscine deux équipes dont le but est de progresser, en apnée, en poussant ou en passant un palet, à l'aide d'une crosse spécifique afin de le faire entrer dans le but adverse.

Pour jouer ? il suffit de se munir d'une paire de palmes souple, d'un masque et d'un tuba ; le reste du matériel étant fourni. Gaël rappelle que le hockey subaquatique est un sport unisexe et que de plus amples informations peuvent être trouvées sur deux sites dédiés http://hockeysub.ffessm.fr ou www.hockeysub.com et bien sûr auprès de lui, au 0690. 49.09.40.

les fixes
plus d'appels pour le même prix

à partir du 18 juin 2009

avec un abonnement Optimale illimité Antilles/Guyane* + nouveau 3 numéros fixes illimités Métropole et international* 39€ TTC/mois

Outre mer | Métropole | Amérique du Nord | Europe

L'offre fixe Optimale illimité Antilles-Guyane évolue. Désormais, en plus de vos appels illimités vers les fixes en local, France Télécom vous offre aussi les 3 numéros les plus appelés vers les fixes de France Métropolitaine et vers certains pays à l'international.

souscrivez au 1014 et dans votre agence France Télécom

orange

*Offre Optimale illimité DOM (Antilles/Guyane) à 39€ TTC/mois, disponible à partir du 18 juin 2009 aux Antilles françaises et Guyane, soumise à conditions et sous réserve d'éligibilité et de compatibilité techniques et de disposer d'un terminal compatible à fréquence vocale. Tout client de l'offre Optimale illimité DOM (Antilles/Guyane) bénéficie d'appels illimités 24 h/24 et 7 j/7 vers les fixes du département DOM d'origine (Martinique et Guadeloupe ne faisant qu'un seul DOM) et pour 3 n° de téléphones fixes vers DOM, France métropolitaine et/ou zone Europe, Etats-Unis (hors Hawaï et Alaska) et Canada (liste des pays sur www.francetelecom.fr). France Télécom sélectionne ces 3 numéros chaque mois afin d'ajuster la facture aux habitudes de consommation du client. L'Offre n'inclut pas les appels vers les n° 087/09X, les n° spéciaux, les n° Internet non géographiques et ceux passés via la carte France Télécom. Offre Compatible avec le BFT et la présélection (appel par appel ou permanente) et incompatible avec les contrats abonnement social, abonnement étudiant et ligne résidence secondaire, ainsi qu'avec toute offre tarifaire portant sur tout ou partie du trafic inclus dans l'offre Optimale illimité DOM (Antilles/Guyane) et avec les services Téléséjour, Conversation à 3 et l'utilisation de terminaux de type téléphone à cartes. Voir conditions complètes en agence France Télécom et sur www.francetelecom.fr

France Télécom - SA au capital de 10 459 944 944€ - 6, place d'Alleray 75505 Paris CEDEX 15 - RCS Paris 380129866 - juin 2009 - © Fotolia

Passage de grades et remise des diplômes au Judo

L'occasion pour Patrick Perron d'Arc de dresser un bilan d'activité

Samedi 20 juin, le Judo Club de Saint-Barth organisait au dojo de Saint-Jean, la cérémonie de remise des grades et des diplômes. Les judokas de 5 à 12 ans étaient fiers et heureux de se voir remettre des mains de Nicolas Harmange, directeur technique du club, leur nouvelle ceinture qui représente dans la vie de l'enfant et du jeune pré-adolescent une étape importante de la construction de l'athlète. Le compte-rendu de Patrick Perron d'Arc, président du Judo club de Saint-Barth.

«La progression française de judo jujitsu oblige chacune et chacun à s'approprier les savoirs techniques et les savoirs être tout au long de sa vie de judoka et ce, dans le cadre de respect du code moral du judo. La remise du grade annuel et l'examen qui le précède permettent par ailleurs à l'enseignant professionnel du club d'évaluer la progression des élèves et de juger leur comportement tout au long de la saison sportive. Et force est de constater que depuis cette année, les enfants ont passé un cap dans leur faculté d'écoute, cette capacité sportive à gérer ses propres émotions et à traduire son comportement personnel au sein d'un groupe de travail. Cela est lié à plusieurs facteurs: la maturité, l'adaptation de l'équipement et la qualité de l'intervenant. Je profite par ailleurs, pour féliciter et remercier au nom des enfants et du club, toutes les ceintures noires qui donnent de leur temps depuis 1994, car sans la passion du judo, nous ne serions pas arrivés à maintenir l'ambiance que nous connaissons aujourd'hui.

Pour info, le Judo Club de Saint-Barth fêtera ses 15 ans le 4 juillet prochain et nous attendons toujours que les institutionnels nous permettent de mobiliser les ressources indispensables à notre développement.

Je profite par ailleurs, à la fois en mon nom personnel et en tant que président du club, d'alerter comme je l'ai toujours fait depuis plus de 20 ans pour le sport en général, de la nécessité de définir le besoin en équipement.

Ce qu'il faut savoir, c'est que développer le judo aujourd'hui, c'est ouvrir l'ensemble de nos pratiquants valides et non valides, l'accès à ses valeurs éducatives et transmettre aux nouvelles générations touts la richesse technique et culturelle dont les professeurs sont les garants. C'est bien ces vertus éducatives qui donnent à notre discipline cette spécificité reconnue de tous, et qui rassemble les judokas au sein d'une grande famille fondée sur le respect de ses valeurs.

Le bilan de la saison 2008-2009 ? ce sont 135 judokas licenciés (enfants, ados, adultes) dont 20 sur l'activité taiso et aussi le jujitsu et le self-défense les mardis et jeudis soir. A la rentrée de septembre, nous projetons de modifier notre planning enfants car nous avons des besoins avec notre groupe élite-compétition. Ce groupe élite est réservé aux judokas de 9 à 12 ans, repérés pour l'entrée en classe départementale judo en Guadeloupe.

Merci !
Merci à tous ceux qui ont assisté à la cérémonie et qui ont préparé le goûter, comme d'habitude. Toute l'équipe d'encadrement vous souhaite de bonne vacances en famille et vous donne rendez-vous mercredi 2 septembre pour les inscriptions de la nouvelle saison.

Championnat du monde de scooter des mers

Jean-Christophe Prayas décroche le bronze

Jean-Christophe Prayas au premier plan en compagnie de son team

D'abord prévue du 19 au 23 mars, mais annulée en raison des grèves qui eurent lieu à ces dates, le Championnat du monde de scooter des mers s'est finalement déroulé du 18 au 21 juin sur la plage de Viard en Guadeloupe. Jean-Christophe Prayas, résident de Saint-Barth, réussissait une belle performance en montant sur la troisième marche du podium. Retour sur l'évènement.

Jean-Christophe Prayas qui s'était préparé physiquement et moralement depuis des semaines a récolté le fruit de ses efforts : au terme des deux jours de compétition de ce Championnat du monde de scooter des mers, Jean-Christophe monte sur le podium, décrochant le bronze avec ce petit regret d'avoir raté de peu la seconde marche. Lors de la première journée, Jean-Christophe a terminé 3è, malgré un problème de ravitaillement qui lui a fait perdre de précieuses minutes.

Lors de la seconde étape qui comprenait deux manches, il terminait troisième de la première et cinquième de la seconde, ce qui le plaçait deuxième au général a terme des deux première étapes.

Lors de la troisième et dernière étape dimanche, Jean-Christophe joue de malchance à dix minutes de l'arrivée : une panne sur l'hélice l'obligeant à se faire remorquer, il se faisait rétrograder à la 3è place au général final.

A signaler que Jean-Christophe avait une machine moins puissante que ses adversaires, mais grâce à une parfaite maîtrise du véhicule et une excellente forme physique, il a su maintenir le cap. A noter également l'aide de son équipe à terre et sur mer et aussi de son sponsor RST ools qui ont été un soutien non négligeable lors de ce championnat.

North Sail Caribbean Keelboat Championship

«Saint-Barth Libre» champion de la Caraïbe

Organisée par le Sint-Maarten Yacht Club, la 8è édition de la North Sail Caribbean Keelboat Championship s'est déroulée les 20 et 21 juin sur le plan d'eau du lagon de Simpson Bay. Sur les douze équipages inscrits, deux représentaient Saint-Barth : «Saint-Barth Libre» avec Markku Härmälä (skipper), Jean-Noël Lédée et Adrien Gaume-Bachet et «Saint-Barth Attitude» avec Benoît Meesmaecker (skipper), Brendan Kupieck et Julien Darmon. Les commentaires de Markku au retour de l'épreuve remportée par son équipage «Saint Barth Libre».

«Pour ma sixième participation à cette compétition, je suis très content d'avoir gagné avec mon équipage et de remporter le titre de champion de la Caraïbe 2009. Les conditions météorologiques sur les deux jours étaient idéales avec un vent d'Est-Nord-Est de 10 à 15 nœuds et une mer plate. Les dix-huit manches programmées étaient courues sur un parcours banane qui duraient chacune environ une demi-heure. Jusqu'à la fin, la lutte a été très serrée entre «Saint-Barth Libre» et le team «Aqua Mania» du Saint Martinois Frits Bus. D'ailleurs, au décompte des points, seul un demi point séparait les deux équipage».

«Saint-Barth Attitude» se classait quant à lui septième au général final.

Communiqués

BASKET-BALL

Jusqu'à la fin du mois de juin, Damien organise des stages tous les mercredis et samedis de 9h à 12h à l'école primaire de Gustavia. Renseignements et inscriptions au 0690.39.86.22.

FOOTBALL AG

L'association Young Stars Football Club invite tous ses joueurs, dirigeants, supporters ainsi que les nouveaux membres à participer à son Assemblée Générale qui aura lieu mercredi 24 juin 2009 à 18h30 à la salle de la capitainerie.
Ordre du jour : 1) Rapport moral du président. 2) Bilan financier. 3) Objectifs saison 2009/2010.

ECOLE DE RUGBY

Dimanche 28 juin à 12h au siège des Barras (à côté de la piscine) repas de l'école de rugby. Ne pas oublier casquette, crème solaire, maillot de bain et serviette.

RUGBY

L'assemblée générale du Rugby Club de St Barth Les Barracudas et de l'école de rugby, aura lieu le mardi 30 juin à 18h au club house. Ordre du jour de la réunion : rapport moral du président, rapport de la saison 2008/2009, rapport financier, questions diverses.

Courrier des lecteurs

Un bénévole de l'Ajoe répond à Serge Maziero

Suite au courrier des lecteurs de Mr Serge Maziero paru dans notre dernière édition et intitulé «Sale cinéma», Jean René Laplace, membre de l'Ajoe et bénévole de l'activité cinéma a tenu a apporté son point de vue.

«D'abord un petit rappel : le cinéma est une manifestation culturelle proposée depuis plus de 15 ans par l'Ajoe. Il fonctionne uniquement grâce à de bénévoles, hélas chaque jour de moins en mois nombreux (nous étions ainsi sept à tout faire le jour de la projection du film B13 U). Le prix des entrées n'a pas évolué depuis la création de cette activité.

Venons maintenant à la projection de vendredi soir. Si nous sommes les premiers à regretter l'attitude abjecte de certaines personnes qui se conduisent, n'ayons pas peur de mots, «comme des porcs», nous ne voulons pas pour autant stigmatiser les jeunes. Bien entendu, il y a des jeunes qui mettent le bazar et qui n'ont rien à faire de tous les remarques qui peuvent leur être faites. Mais il n'y a pas que les jeunes. Des adultes aussi participent allègrement à cette manière d'agir. Et ce phénomène tend à devenir un fait de société. Il suffit en effet de se promener et de regarder aux abords des routes pour se rendre compte qu'il suffit de gratter le vernis pour que la M… apparaisse aussitôt.

Pour en revenir à l'article de Mr Maziero qui, d'une certaine manière, met en cause les responsables de l'association, nous voudrions simplement lui rappeler que nous sommes intervenus à plusieurs reprises et de manières différentes : journaux, mise en place de poubelles spécifiques, annonces répétées avant et pendant les séances de cinéma. Nous pensons que nous assumons pleinement notre rôle associatif, mais ce n'est pas notre rôle que de faire l'éducation des jeunes qui fréquentent le cinéma et encore moins celle des adultes. Car que faut-il faire pour obtenir un peu plus de civisme ? Mettre un vigile derrière chaque spectateur ? Nous n'en avons pas les moyens.

Les associations de l'île fonctionnent pour une grande part grâce au bénévolat. A l'heure du chacun pour soi, celui-ci est en perte de vitesse. Il faut tout faire pour encourager un maximum de personnes à mettre la main à la pâte et ce n'est pas en montrant du doigt ceux qui essaient de faire les choses qu'on y arrivera».

Communiqués

CALENDRIER DES PERMANENCES

SECURITE SOCIALE : Permanence tous les jours du Lundi 22 juin au vendredi 3 juillet 2009. La permanence de la Sécurité sociale sera assurée par Mme Navy. La prise de rendez-vous se fait à l'Hôtel de la Collectivité ou en téléphonant au 0590 29 80 40. Uniquement sur RDV

GYNECOLOGIE: Prochaine consultation de gynécologie le Jeudi 25 juin 2009 au dispensaire. Pour prendre rendez-vous, téléphoner au 0590 27 60 27.

VACCINATION

Une séance de vaccination gratuite (à partir de 6 ans) aura lieu au dispensaire le 29 juin de 9h à 12h30 et de 13h30 à 14h30. Vous munir de votre carnet de santé ou de vaccination.

MODIFICATION DE LA CIRCULATION

Pour cause de travaux sur la voie N°91 à Vitet, depuis lundi 22 juin et jusqu'au vendredi 23 octobre 2009, la circulation de tous les véhicules sera interdite sur une portion de la voie N°91 à Vitet, comprise entre le carrefour des 4 vents et le premier pont de Vitet. Une déviation par Marigot sera mise en place. La circulation sera rétablie sur cette portion de 18 h jusqu'à 6 heures le matin et réglementée par des feux. Une signalisation réglementaire à l'aide de feux ainsi que des panneaux d'indication pour la déviation seront mis en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux pendant toute la durée du chantier.

Coupe de Guadeloupe d'échecs

Bruno Laurent en demi-teinte

Notre champion d'échecs Bruno Laurent participait les 13 et 14 juin à la Coupe de Guadeloupe d'échecs qui se déroulait à Sainte-Anne. Ce tournoi richement doté (12 000 euros de prix dont 4000 au 1er) a attiré 100 joueurs dont six Grands Maîtres Internationaux (GMI), cinq maîtres Internationaux (MI), deux Américains, deux Azéries, un Colombien. Le trophée est revenu au GMI Namig Guliyev (AZE) devant les MI français Tigran Gharamian et l'Alsacien Anthony Wirig.

Dans ce contexte relevé, Bruno Laurent (Elo 1500) a effectué un début en fanfare en battant deux joueurs expérimentés (Elo 1740 et 1893), avant de subir la loi du MI français Yohan Benitah (Elo 2382) dans la 3° ronde. Manquant d'expérience à ce niveau, Bruno n'a marqué qu'un point dans les quatre parties suivantes, terminant à la 59° place avec 3 points, tandis que le président de Saint-Barth Echecs, Jef Follner, officiait comme arbitre.

Les joueurs du King Chess Saint-Martin ont honorablement tiré leur épingle du jeu. Roger Renaud finit ainsi 21è (1er vétéran), Arlette Lake 57è et Jallil Assemlal 64è.

Troisiéme vidéo projection de photos anciennes

La toute nouvelle association "St-Barth Essentiel" présidée par Hélène Bernier et dont l'objet est la défense, la transmission, le développement des intérêts historiques, culturels, environnementaux et patrimoniaux de l'île de Saint Barthélemy organise une troisième vidéo projection de photos anciennes de St Barth. Cette manifestation se déroulera le dimanche 5 juillet à l'A.J.O.E. à partir de 18h30.

L'association demande à ceux qui projettent de participer à l'événement de demander autour d'eux s'il y a des personnes (plus particulièrement les personnes âgées) sans véhicule qui souhaitent venir et le cas échéant de leur proposer une place dans leur voiture ou de le faire savoir à l'association (stbarthessentiel@yahoo.fr).

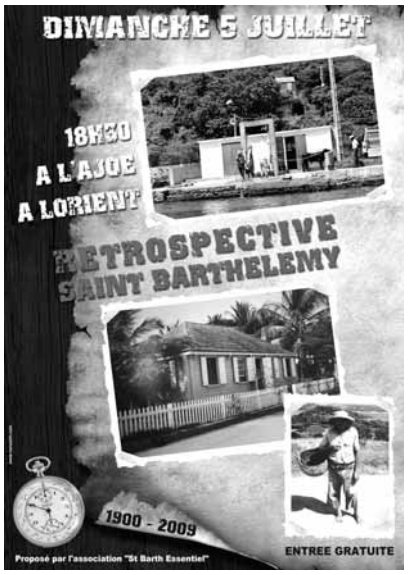

Ce sera également l'occasion pour les membres de présenter «St Barth Essentiel» et pour toutes les personnes intéressées d'en devenir membres.

Merci ! Saint Barth Essentiel remercie d'ores et déjà Alain Gréaux ainsi que tous les membres de l'AJOE pour l'aide et le soutien apportés dans la réalisation de cet événement gratuit et ouvert à tous.

En images

Fête de l'école Sainte-Marie

Les vacances scolaires approchent à grands pas, et dans les différentes écoles de l'île, se déroulent kermesses et spectacles de fin d'année. Celle de l'école Sainte-Marie de Colombier se tenait vendredi 19 juin.

Fête du collège au Hot Spot Café

HÔTEL LE TOINY
Restaurant Gastronomique - ouvert tous les soirs

Menu d'été
Vendredi 26 juin 2009

Summer Menu - Friday, June 26, 2009

Escalope de foie gras poêlée au pain d'épices, confiture d'oignons à l'orange
Pan fried foie gras with ginger bread, onion and orange jam

Ravioles de langoustines, aux épinards et crème d'amande
Crawfish raviolis with spinach and almond cream

Filet de canette poêlé à la mangue et citron vert
Pan fried duckling with mango and lime flavours

Tube chocolaté aux fraises et mousse basilic
Chocolate cannelloni with strawberries and basil mousse

Menu 60 Euros par personne (hors boissons)
Price per person 60 Euros (excl. beverages)

RESTAURANT LE GAÏAC
HÔTEL LE TOINY - ANSE DE TOINY
Tel. : 05 90 29 77 47 ou 0590 27 88 88
Email: legaiac@letoiny.com
www.letoiny.com

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH
Chaque semaine votre hebdomadaire gratuit pour tout savoir sur la vie de l'île.
Retrouvez le en ligne sur www.journaldesaintbarth.com
Tél : 0590 27 65 19 - Fax : 0590 27 91 60 - email : journalsbh@wanadoo.fr

DEUX RADIOS POUR 2 FOIS PLUS D'AUDIENCES

JAMES BROWN
SERGE GAINSBOURG
LOUIS AMSTRONG
John LENNON
Françoise Hardy
Marvin GAYE...!

MUSIC FM 93.1 St Barth 88.1 Partout la radio vous fait signe
93.1 - 88.1 St Barth

MUSIQUE FM : LA RADIO MUSIQUES SOUVENIRS
93.1 et 88.1 à St-BARTH et 95.1 à St-MARTIN

RADIO ST-BARTH FM
rfi rfo.fr
98.7 FM
100.7 FM
103.7 FM
.COM je l'aime !

RADIO ST BARTH : LA RADIO MUSIQUES ET INFOS
98.7 et 103.7 à St-BARTH et 100.7 à St-MARTIN

DEUX RADIOS POUR 2 FOIS PLUS D'AUDIENCES
Régie publicitaire au 06 90 62 26 93

St. Barth Properties | Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

Artfully uniting extraordinary properties with extraordinary lives.
Le réseau mondial des Propriétés d'exception

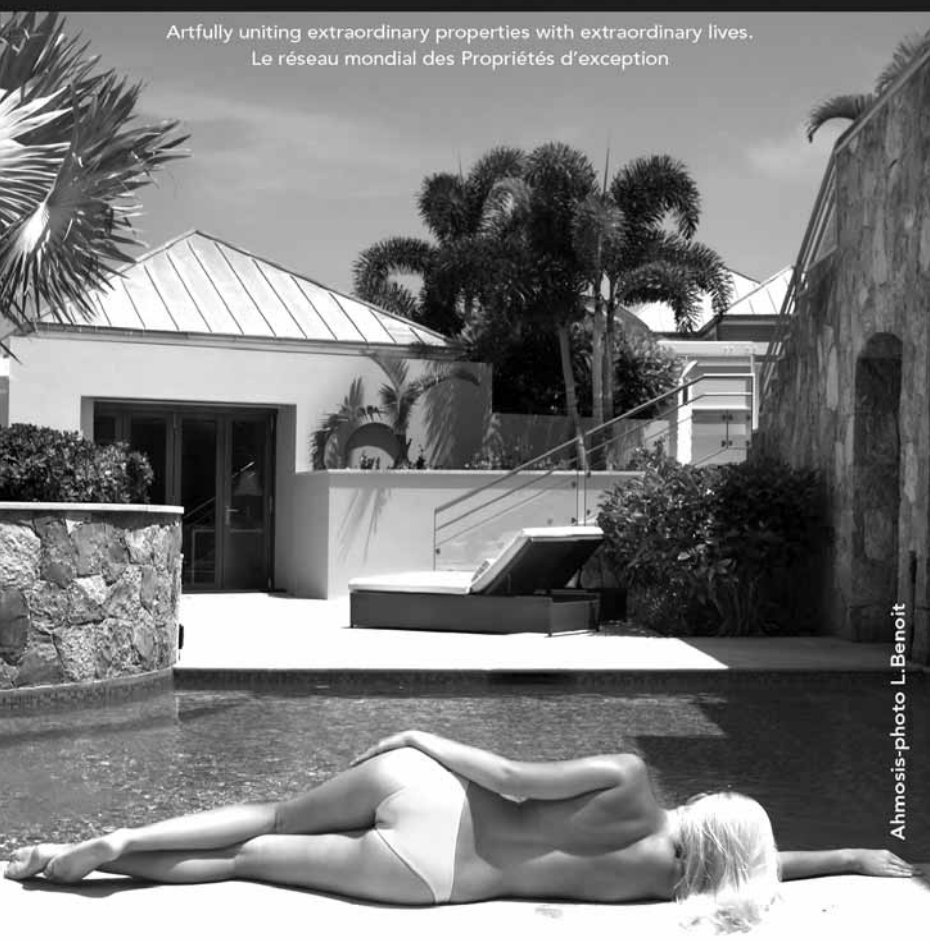

Gustavia Harbor, St. Barthélemy
0590 29 75 05
www.sothebysrealty-stbarth.com
sales.stbarth@sothebysrealty.com

The Best Selection of Villas in St Barth

ICI & LA

- Real Estate
- Villa Rentals
- Villa Management
- Agence Immobilière
- Location de Villas
- Gestion de Villas

Visit our villas on / Visitez nos villas sur :
www.icietlavillas.com

Sale - Vente contact : estate@icietlavillas.com
Rental - Location contact : rental@icietlavillas.com

Ph : 05.90.27.78.78 – Fax : 05.90.27.78.28 ou 27.72.72
rue Samuel Fahlberg – Gustavia - 97133 Saint-Barthélemy

Automobiles

821- Vends Hyundai Tucson V6 - 13000 kms, automatique - 2005 12 CV TBE tél. : 06 90 61 09 26 ou 06 90 64 11 41

Offres d'emplois

834-Hôpital de Saint Barthélemy cherche d'urgence un(e) aide-soignant(e) ; s'adresser au 05 90 51 19 54

Bonnes affaires

Lits superposés en très bon état avec matelas, Tables rondes, petits meubles, bibliothèques, Etagères et de nombreux objets de décoration. Luminaires. Vente de matelas neufs et d'occasion. Le Grenier du lundi au vendredi de 15h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h - Place de l'Anse des Cayes 05 90 27 67 78

Offres de services

900-Professionnel indépendant recherche repassage. Tél. : 06 90 58 78 77

834-Homme dynamique et motivé cherche travaux de peinture. 8 ans d'expérience. Disponible de suite. Tél. : 06 90 77 49 39

Apts et Maisons à louer

834-A louer à Toiny du 1er juillet au 15 décembre 2009 Bungalow 1 chambre, sdb, salon cuisine, petit bureau, jardin. Loyer : 1200 euros/mois + charges Tél. = 06 90 43 51 46

834- A louer maison neuve à Grand Cul de Sac, 2 chambres, cuisines, salle à manger, salon, terrasses, jardin, parking. Loyer 2500 euros (charges comprises) Tél. : 05 90 29 45 03.

826- A louer : garage pour stockage à Gustavia - 600 euros / mois . Contacter Agence ici & Là 05 90 27 78 78

Demandes de locations

834- Urgent Françoise et Corentin cherche studio à Gustavia. Loyer maximum 1000 euros. Tél. : 0690 58 78 77

Immobilier Vente

834-A vendre maison à Colebay dans résidence avec piscine . Prix 300.000US$ Tél. : 06 90.49.47.23

834-A céder en direct, propriété raffinée, à SINT MAARTEN (prix réduit de crise)- Emplacement de choix à tous points de vue dans quartier en plein essor, sécurisé 24h/24h, Dotée de la spectaculaire plus belle vue de l'île (180°) animée de jour comme de nuit, au calme et sans vis à vis, Accès de plein pied et sécurisant, à mi colline, Construction récente, de qualité architecturale, espace, tout confort et semi meublée, Consultable sur le site www.dollyvilla.com

ADOPTION DE LA SEMAINE

URGENT! GENTILLE CHATTE blanche et grise à poils longs trouvée il y a environ 15 jours à Petites Salines. Si vous la reconnaissez ou si vous voulez l'adopter, merci de tél. au 06 90 58 31 51 ou contactez la clinique vétérinaire de Lorient

St. Barth Properties | Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre, très bel appartement de 2 chambres situé dans une résidence sur les hauteurs de Gustavia avec une très belle vue sur le port et le coucher de soleil. Cette co-propriété bénéficie d'une piscine commune et se trouve certainement dans un des quartiers les plus recherchés de l'île ;
St. Barth Properties Sotheby's International Realty :
0590 29 75 05

825- AV Appartement, 1 ch, rez de jardin, situé aux «Terrasses de St Jean». Contacter l'agence Ici et La : 05 90 27 78 78

821- AV Villa 3 ch, à rénover sur un emplacement exceptionnel à Gouverneur. Contacter l'agence Ici et La : 05 90 27 78 78

St. Barth Properties | Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre charmante villa de 3 ch située dans une résidence sur les hauteurs de Flamands avec une vue sur la baie. Cette villa propose également dans le jardin une piscine et jacuzzi ;
St. Barth Properties Sotheby's International Realty :
0590 29 75 05

St. Barth Properties | Sotheby's INTERNATIONAL REALTY

A vendre, un terrain constructible avec vue mer situé à mi-hauteur sur la colline entre Colombier et Flamands ;
St. Barth Properties Sotheby's International Realty :
0590 29 75 05

KODAYE
CÉLÈBRE VOYANT MÉDIUM
Par la grandeur de ma compétence, je suis capable de vous aider et de vous rendre heureux devant vos problèmes même les cas désespérés: chance dans toutes vos activités, difficultés de trouver ou de maîtriser l'élu(e) de votre coeur, retour immédiat de l'être aimé.
Protection, désenvoûtement rapide, etc.
Efficacité 100% - DISCRÉTION ASSURÉ
TÉL: 06 90 77 14 61 / 00599 523 72 33

Prof. ALI
VOYANT - MEDIUM - DON VAUDOU
VOUS AVEZ TOUT ESSAYÉ ? IL PEUT BEAUCOUP POUR VOUS !
VOTRE AMOUR VOUS A QUITTÉ ? COMMENT RÉALISER VOS DÉSIRS ?
... LA RÉPONSE ?
Des RÉSULTATS INCROYABLES ! Trouver ou conserver son partenaire idéal n'est pas une question de chance ou de hasard. En quelques jours, il m'est possible d'influencer qui vous voulez. Ne restez pas dans l'angoisse.
CONTACTEZ-MOI - TRAVAIL SÉRIEUX ET EFFICACE
Sur contrat, Action suivie jusqu'à SATISFACTION COMPLÈTE !
Venez vite ! Paiement après résultats !
0590 22 19 58 - 0690 34 51 85
3 quai Ferdinand de Lesseps (2ème étage) Pointe-à-Pitre (de 8h à 19h45)
pvg-437302-1

PROFESSEUR MAIDOU
VOYANT MEDIUM - BILINGUE
Il réussit là où d'autres ont échoué
AMOUR - CHANCE - FIDELITE
Capable de changer à votre avantage
N'importe quelle situation :
Sentimentale, professionnelle, impuissance, sexe, etc...
«sérieux et discrétion absolue»
Reçoit sur rendez-vous et se déplace
French : (00590) 690 77 14 65

Monsieur TOUBA
Déçu par les voyants médiums, Vous êtes désespéré, vos problèmes ne sont pas résolus et vous pensez qu'ils sont impossibles à résoudre?
C'EST FAUX! Vous souffrez avec vos problèmes, venez me voir, je peux les résoudre.
Amour, mariage, chance, problème de couple, fidélité, examens, réussite dans la vie professionnelle, santé, protection, impuissance.
Résultats très rapides - Déplacement possible.
Disponible 7j/7
Tél : 06 90 32 39 86 - 00599 58 62 160

Caraïbes Enseigne
Impressions Numériques
Découpes Vinyl
Gravures Laser
06 90 41 95 96
Reproduction de tableaux et de photos
Encadrements sur mesure
06 90 39 84 44

SBEG
GROS OEUVRE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE
ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BTP
TÉL : 05.90.51.15.85 – FAX : 0590.279.917
sbegsaintbarthentreprisegenerale.com

STORES DECOR
STORES EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS,
TOILE SUR MESURE
Anse des Cayes - Tél 05.90.27.67.78 – Fax 05.90.27.68.15

GARAGE HENRI GREAUX
ÉCHAPPEMENT – AMORTISSEUR
COLOMBIER TÉL : 05 90 27 77 67

Saint Barth ALUVER International
MENUISERIE ALUMINIUM – MIROITERIE
TéL: 05 90 52 92 66- FAX :05 90 52 92 67
stbarthaluverinternational.com

JOUEZ LA TRANSPARENCE...
A.C.S
PLEXIGLASS & PVC
par plaque ou coupe sur mesure
06 90 61 83 88

CHANGE CARAIBES
IMMEUBLE LE COLIBRI
GUSTAVIA
(face à la boutique Dior)
TÉL. : 05 90 27 57 57

Jimmy Marcon
PEINTURE - ENDUITS - RAVALEMENT
Cell. : 06 90 35 98 95
email : lilijim@orange.fr siret : 492 907 118 000 11

SAINT BARTH ENSEIGNE DEPUIS 1994
Affichage publicitaire
Aéroport - Fléchage routier - Marina
Agence Conseil en Communication
RUE DE LA PAIX - GUSTAVIA
Tél : 05 90 27 73 93 - Fax : 05 90 27 50 10 - sol.g@wanadoo.fr
www.sbe-sgc.com
Publicité et signalétique sur tous supports
Découpe vinyle et impression numérique
Fourniture et pose de films solaires
SG Communications DEPUIS 1994

Calade PEINTURE
Peinture Décoration
Bruno PROST
Tél : 0690 54 10 98 – Fax : 0590 27 58 38

FIXIT
Prestataire de Services Informatiques
Diagnostic & Solutions
DEPANNAGE PC
06 90 41 88 07

GARAGE RAYMOND LÉDÉE
REMORQUAGE / ENTRETIEN
RÉPARATION / VENTE PIÈCES OCCASIONS
VIDANGE BV AUTO + BANC OBDII
Ouvert à Grand Fond de 7H - 16H - Tél. : 05 90 27 89 14

J.P. DELVAL
PAYSAGISTE LANDSCAPING
BP 698 – Saint Barthélemy 97099
Siret 390 542 520 000 15 APE 451 B
Tél. / Fax : 0590 27 96 87 Cell : 06.90.59.81.01

SAINT BARTH MENUISERIE
MENUISERIE SUR MESURE
❑ AMEUBLEMENT
❑ ESCALIER
❑ CUISINE
ETUDE PERSONNALISÉE GRATUITE
MARIGOT – 05.90.27.76.21
sbmenuiserie@wanadoo.fr

Nicolas Gilles
PERMIS DE CONSTRUIRE
ÉTUDES ET SUIVI DE CHANTIERS
VILLAS NEUF & RÉNOVATION
Atelier d'Architecture
Tél : 05 90 27 89 59 Fax : 05 90 27 72 23
E-mail : mpgnicolas@wanadoo.fr

Sudoku Star

Solution du précédent numéro

2	8	6	9	5	3	7	4	1
5	4	3	8	7	1	2	9	6
1	7	9	6	2	4	5	3	8
7	2	8	3	6	9	1	5	4
3	9	4	5	1	8	6	7	2
6	1	5	7	4	2	3	8	9
8	5	1	4	3	6	9	2	7
9	3	2	1	8	7	4	6	5
4	6	7	2	9	5	8	1	3

LE JOURNAL DE SAINT-BARTH

Les Mangliers - B.P. 602 - 97098 St-Barthélemy cedex
journalsbh@wanadoo.fr - ISSN : 1254-0110
Tél.: 05.90.27.65.19 - Fax: 05.90.27.91.60

Editeur :	S.a.r.l. Société de Presse Antillaise
Gérante et dir. de la publication	Avigaël Haddad
Rédactrice en chef	Pierrette Guiraute
Rédaction	Rosemond Gréaux
Commerciaux	Ange Patureau, Avigaël Haddad
Maquette	Agnes, nanasbh.com
Imprimeur	Daily Herald N.V.

Dépôt légal à chaque parution. Le Journal de St-Barth décline toute responsabilité sur les annonces publiés. Reproduction ou utilisation des textes, annonces, photos, publicités publiés dans le journal interdites sans notre autorisation écrite.

Sudoku Star

Une grille de sudoku est divisée en 9 lignes, 9 colonnes et 9 carrés. Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de telle sorte qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases. Vous devriez rapidement réussir vos premières grilles. Bon jeu !
Retrouvez la solution dans notre prochain numéro

	2	4						
7				9	8			
	5	9		4	1	7		
	8		5				1	
		6				2		
	7				3		8	
		8	4	2		9	5	
			1	3				2
						4	3	

www.sudokustar.fr

NUMÉROS UTILES

CROSSAG (SAUVETAGE EN MER)	05.96.70.92.92
GENDARMERIE	05.90.27.11.70
POLICE DE L'AIR ET AUX FRONTIÈRES	05.90.29.76.76
POLICE TERRITORIALE	05.90.27.66.66
HÔPITAL	05.90.27.60.35
POMPIERS	18 OU 05.90.27.66.13
MÉDECIN DE GARDE	15 OU 05.90.90.13.13
HÔTEL DE LA COLLECTIVITÉ	05.90.29.80.40
Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi de 7h30 à 12h30	
ETAT CIVIL Numéro d'urgence week-ends et jours férés	06.90.33.12.75
SOUS-PRÉFECTURE	05.90.27.64.10
RÉSERVE MARINE	06.90.31.70.73
DISPENSAIRE	05.90.27.60.27

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Husson Bernard	05.90.27.66.84
Husson Chantal	05.90.27.66.84
Maury Philippe	05.90.27.66.50
Rouaud Pierre	05.90.27.64.27
Tiberghien Yann Eugène	05.90.29.71.01
Weil Edgar	05.90.27.62.40
Worthington Theophilus	05.90.27.66.50
Acupuncteur/Homéopathe : Tiberghien	05.90.29.71.01
Gériatre : Frappier Gervais Odile	05.90.52.08.43
Homéopathe/Ostéopathe : Worthington	05.90.27.66.50

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Chirurgien : Grasset Daniel		05.90.27 81 60
Gynécologue : Bordjel Patrick		05.90.27.68.78
Maladie appareil digestif : Vassel Bernard		05.90.87.90.92
Psychiatre : Berthier-Bicaïs Marie-Claude		05.90.97 60 07
Ophtalmologistes:		
Cals Jean-Paul		05.90.87 25 55
Delaplace Yves		05.90.23 59 81
Pallas Alain		05.90.87 25 55
Rident Véronique	06.90.41.93.92	05.90.51.10.90
Oto-rhino-laryngologiste – Chirurgie de la face et du cou		
De Lanversin Hubert		06.90.73.09.02
Rhumatologue/médecin ostéopathe		
Vuala Catherine		05.90.29.61.89
Stomatologue : Chlous François		05.90.27.87.31

CABINETS DENTAIRES

Achache Joseph	05.90.52.80.32
Chlous François	05.90.27.87.31
Mangel Marc	05.90.27.73.48
Maze Marie-Laurence	05.90.27.65.95
Redon Dimitri	05.90.27.87.28
Vergniault Pascal	05.90.29.86.08

AUTRES PROFESSIONS DE SANTÉ

A.U.D.R.A.		05.90.29.27.65
Chiropracteur: Klein Gérard		06.90.64.87.40
Infirmiers-Infirmières :		
Barbé Sophie	05.90.27.67.55	06.90.62.28.29
Benoit Hélène		06.90.41.88.27
Briscadieu Christophe		06.90.48.63.69
Cardon Isabelle		06.90.62.90.10
Dechavanne Véronique		06.90.71.83.63
Febrissy Gréaux Corinne		06.90.59.81.67
Melinand Cécile		06.90.37.27.42
Meyer Marie-Jo		06.90.73.93.94
Rillot Brigitte	05.90.27.72.49	06.90.49.87.29
Masseur-Kinésithérapeutes :		
André Sandrine		05.90.87.20.09
Bertin Guylène		05.90.27.81.32
Daniel Arnaud Marie		06.90.53.44.88
Dumergue Cyril		05.90.27.67.86
Godfrin Frédéric		05.90.27.67.86
Jourdan Véronique		05.90.29.72.42
Klein Gérard		06.90.64.87.40
Maingard Bernadette		05.90.27.81.32
Marchesseau C.		05.90.29.48.10
Sorrentino Jean Christophe		06.90.71.53.57
Van Hove Frédéric		05.90.27.76.37
Wormser Nicolas		05.90.27.67.86
Orthophoniste :	Bouyer Christine	05.90.27.88.29
Ostéopathe :	Minguy Benoit	06 90 71.36.15
	Wormser Nicolas	05.90.27.67.86
Pédicure Podologue :	Boutiller Dominique	05.90.29.24.26
Psychologue :	Ardil-Brinster Monique	05.90.51.14.40
	Chard-Hutchinson Aline	06.90.71.05.31
Psychothérapeute M.Laure Penot		05.90.52.00.55

PHARMACIES

Pharmacie de l'aéroport	05.90.27.66.61
Pharmacie Saint-Barth de Gustavia	05.90.27.61.82
Island Pharmacie à St-Jean	05.90.29.02.12
LABORATOIRE D'ANALYSES :	05.90.29.75.02
RADIOLOGIE: Centre du Wall House	05.90.52.05.02
VÉTÉRINAIRES Delorme Laurence	05.90.27.89.72
Kaiser Maurice	05.90.27.90.91
Maille Jean-Claude	05.90.27.89.72

PROMOTIONS

JUSQU'AU 6 JUILLET 2009 **AVEC LES**

SUPERMARCHÉS MATCH

RAYON COUPE JUSQU'AU 6 JUILLET 2009

Bacon
au lieu de 29,00€ le kilo
19,50€ le kg

Brie léger gourmand
au lieu de 22,00€ le kilo
15,95€ le kg

Cantal au lieu de 16,00€ le kilo
9,95€ le kg

Palette Fumée
au lieu de 16,00€ le kilo
8,70€ le kg

Belle des Champs
au lieu de 25,00€ le kilo
17,95€ le kg

Morbier au lieu de 29,00€ le kilo
18,95€ le kg

3,20€
Lorenzo Vino Rosso
2L au lieu de 4,50€ soit 1,60€ le litre

Tomme Basque
au lieu de 14,00€ le kilo
9,95€ le kg

Madrigal
au lieu de 18,00€ le kilo
12,55€

RAYON SURGELÉS JUSQU'AU 6 JUILLET 2009

POULET USA

- **Cuisses entières** 907g au lieu de 4,70€ — **3,50€**
- **Hauts de cuisses** 907g au lieu de 4,50€ — **3,20€**

Côtes simples d'agneau
1 kilo
au lieu de 16,50€
11,95€

Mini croissants 375g
au lieu de 3,50€
2,35€

Mercredi 1er juillet 2009
votre supermarché sera fermé pour inventaire
OUVERTURE À 16H

ARRIVAGE
de
Plantes
&
Rosiers
cette semaine

Chocolat liégeois la laitière Litre
au lieu de 7,20€
4,95€

RAYON BOUCHERIE JUSQU'AU 29 JUIN 2009

Ragout de porc US
au lieu de 8,95€ le kg
5,95€ le kg

Assortiment BBQ
Guadeloupe au lieu de 16,20€ le kg
13,95€ le kg

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

OUVERT Lundi au Jeudi de 8h à 13h et 15h à 20h Vendredi et Samedi de 8h à 20h Dimanche de 9h à 13h et 16h à 19h